

A Lyon, un imposant squat de 300 migrants menacé d'expulsion

PAR ELISA PERRIGUEUR
ARTICLE PUBLIÉ LE MERCREDI 24 JUILLET 2019

Il s'agit de l'un des plus importants squats destinés à héberger des migrants en France : le collège Maurice-Scève, à Lyon, qui abrite plus de 300 migrants venus de Guinée, de Côte d'Ivoire, de Gambie... Le lieu est menacé d'expulsion et les organisateurs ont rendez-vous ce mercredi 24 juillet au tribunal.



Ils sont 300 à 350 personnes à s'abriter dans ce collège vétuste de Lyon. © Elisa Perrigueur

C'est un peu comme « *chercher de l'or* », plaisante Jasmin*, qui tient à son anonymat. Pendant plusieurs semaines, en septembre 2018, ses yeux alertes ont balayé les hauts immeubles de canuts. Sur les hauteurs du quartier de la Croix-Rousse, qui domine la ville de Lyon fendue par deux fleuves, Jasmin, « *ouvreur* », cherchait un squat possible.

Son regard s'est arrêté sur ce vaste complexe du 4^e arrondissement, au cœur d'une longue rue silencieuse : quatre bâtiments tagués, cernés de grilles. Le collège vide, propriété de la Métropole de Lyon (qui a les compétences d'un département et d'une métropole), était dans l'attente d'un projet du groupe Vinci : une centaine de logements ainsi qu'un équipement socioculturel.

Le Lyonnais Jasmin ouvre « *depuis 15 ans, dit-il, par goût de la liberté* » mais aussi pour « *rétablir un peu de justice : il y a des gens à la rue, des bâtiments vides qui ne servent à rien* ». Il prospecte le jour et opère la nuit, souvent aidé d'autres ouvriers de squats. Il risque jusqu'à **15 000 euros** d'amende et un an de prison.

Cette fois, il a voulu organiser cette occupation pour quelque cinquante jeunes migrants d'Afrique de l'Ouest. Des hommes de moins de 30 ans, qui campaient alors dans un parc aux chemins serpentueux, en contrebas de la colline de la Croix-Rousse. Sous leurs tentes, ils espéraient qu'une place se libère dans le foyer pour jeunes migrants, de 25 lits, situé à proximité. La plupart, des « *dublinés* » (ayant leurs empreintes dans un autre pays de l'UE) sont venus d'Italie, craignant la politique du premier ministre Salvini.

« *Le bâtiment Maurice-Scève était parfait, totalement vide*, résume Jasmin. *Je ne squatte que les bâtiments publics.* » Et puis c'est un « *petit coup politique* », sourit-il. David Kimelfeld, du parti LREM, est maire du 4^e arrondissement et président de la Métropole. Il est doublement concerné.

« *On trouve toujours une faille pour ouvrir* », précise Jasmin. Ce coup-ci, c'est l'absence d'un gardien passant quotidiennement. Entre les murs vétustes, il n'y a ni meubles ni électricité. Seules les caméras fonctionnent. Qu'importe pour Jasmin. Pendant 48 heures, tous ont campé dans la cour, se sont envoyés des courriers. Puis Jasmin est devenu le « *parrain* » du squat, les migrants « *les habitants* ».

De 50 en 2018, ils sont passés à environ 300 en juillet 2019. Ces migrants bénéficient d'une aide d'une cinquantaine de « *soutiens* » des alentours de la Croix-Rousse. Dans une alliance improbable, des associations religieuses et des particuliers de gauche ont mis leurs divergences de côté pour faire vivre ce squat.

Il est désormais menacé d'expulsion. La Métropole a assigné les résidents en justice et veut vider les lieux avant la fin août. Ils ont rendez-vous ce 24 juillet devant le tribunal d'instance de Lyon.

Ce squat n'est pas une alternative unique. À quelques kilomètres, dans la commune de Villeurbanne, se trouve l'Amphi Z, qui compte 200 habitants. D'autres squats d'urgence, palliant les carences de l'État, d'après les organisateurs, ont été érigés dans d'autres villes de France. L'enceinte du gymnase de Saint-

Herblain, dans la périphérie de Nantes, abrite quelque 200 migrants. À Marseille, 200 exilés vivent dans un bâtiment désaffecté du diocèse de la ville.

Ils sont plusieurs à connaître des expulsions estivales. Le 4 juin, 200 migrants étaient évacués de locaux désaffectés appartenant à un **bailleur social à Lille**. Les 9 et 11 juillet, **deux squats de migrants** ont été vidés à Bordeaux et Saint-Médard-en-Jalles. Le même 11 juillet, des fouilles et des contrôles d'identité auprès d'une cinquantaine de migrants ont été effectués dans des locaux squattés à **Limoges**, opération préalable à une expulsion.

À chaque évacuation, les soutiens précisent qu'il y a rarement des solutions de relogement proposées.

Mohammed, Guinéen de 25 ans, a franchi la frontière italienne dans l'ombre en août 2018, pour finalement arriver dans la ville des Lumières. Le choix de Lyon est surtout géographique : *« Je me suis fait virer du train par les contrôleurs et Lyon est l'une des grandes villes les plus proches de la frontière »*, dit cet étudiant au physique charpenté et à la voix calme. Comme beaucoup des 300 résidents, il n'a connu que l'errance en Europe.

« Après tout ce qu'on a vécu sur la route [le passage des frontières en Afrique du Nord, notamment en Libye – ndlr], on ne s'imagine pas finir sous une tente, explique-t-il. Pour moi, finir dehors, c'est finir délinquant, violent, on n'a plus rien à perdre. »

La chaleur est moite, les dialectes malinké, yoruba résonnent dans la cour de récréation aux fresques colorées. Abdullah, 20 ans, Ivoirien, allure fière avec sa chemise sombre et ses lunettes de soleil, maîtrise *« plusieurs langues »*, sourit-il. Autour de lui, certains jouent au foot, d'autres rafistolent ou construisent des meubles, d'autres encore scrutent leur téléphone portable.

Lui s'échappe dès qu'il peut. *« Je vais me balader à Lyon. J'adore la ville, très belle, je bouge, je marche entre les quartiers Part-Dieu et Hôtel-de-Ville. »* Abdullah ne cache pas sa *« déception »* d'être ici. *« La nuit, ici, il y a vraiment beaucoup de bruit, les voisins sont cool et ne disent rien ou pas grand-chose pour l'instant, mais c'est évident qu'on nous entend. Il n'y*

a rien à faire, on s'ennuie. » Dans cette attente, il rêve son avenir : *« Je voudrais travailler, faire une formation pour devenir vitrier. »*

« Bien sûr, je préférerais un appartement seul », renchérit son voisin guinéen Mohammed. Lui, en tant que pionnier des lieux, est pourtant un privilégié. Il loge dans ce petit bureau reconverti en chambre, au bout d'un couloir tagué où une chaîne hi-fi crache de la musique entraînante. La pièce aux larges fenêtres donnant sur les barres d'immeubles modernes sent la cigarette et l'encens.



La façade du collège de Lyon avait été recouverte de tags avant l'arrivée des occupants. © Elisa Perriguer

Ils y dorment à deux, sur un matelas récupéré grâce aux dons, comme tous les meubles du collège. Les salles de classe transformées en dortoirs sous les néons parfois hors d'usage sont bondées : dix, quinze personnes. Une promiscuité qui a poussé les organisateurs à poser un panneau à l'entrée du collège précisant : *« C'est complet. »*

Il a fallu imposer des règles : pas de femmes ni d'enfants en bas âge, un nombre de personnes limité. Mais de nouveaux arrivants, éconduits, tentent chaque jour leur chance. *« Nous, les dublinés [aujourd'hui environ un quart des demandes d'asile – ndlr], ne sommes pas prioritaires pour les logements de l'État »*, résume Mohammed.

Ce département du Rhône est saturé, concède la Métropole. Les majeurs sont supposés être pris en charge dès leur enregistrement par la préfecture, les mineurs par la Métropole mais les hébergements pour les demandeurs d'asile (plus de 86 000 au total en France) manquent.

« Le département est le troisième en termes d'arrivées. On voit les gens dehors mais il n'y a plus de place », reconnaît Jean-François Ploquin, directeur

du Forum réfugiés qui enregistre les mineurs non accompagnés arrivant à Lyon. « *Le squat est un pis-aller, en général, en espérant que ça ne brûle pas, qu'il n'y ait pas de mafias qui s'ancrent à l'intérieur. Mais le pire des pis-aller, c'est de dormir dehors.* »

Alors ce squat, de plus en plus connu à la frontière italienne « *et parfois dans les pays de départ, notamment parbouche à oreille* », précise le responsable, attire les occupants.

Le quatrième bâtiment du collège vide reste fermé : « *On pourrait avoir jusqu'à 600, 700 personnes, nous ne pourrions plus gérer* », concède Stéphane Bonnard, un Lyonnais soutien actif du lieu depuis les débuts.

L'avantage du squat, selon lui, « *est qu'il favorise la solidarité, la circulation, une organisation qui doit se maintenir. Ici par rapport à un foyer, où ils sont avec des professionnels, les exilés sont davantage en contact avec l'extérieur, ils rencontrent des voisins, vivent ensemble etc.* ».



Dans la cour de récréation du collège, des ateliers de menuiserie sont organisés. © Elisa Perriguer

Le 23 juin, les résidents ont notamment organisé le « **Festival sans frontières** » afin de s'ouvrir au quartier. Des centaines de personnes ont pu venir voir les lieux, pour une journée de musique, de récits de voyage. L'idée : « *informer sur qui nous sommes* », expliquaient les occupants du squat.

« *Il est interdit de boire ou fumer dans les lieux communs, il est interdit de harceler les autres, de voler les affaires des gens* », etc. Ces règles sont écrites à même les murs des couloirs. Pour leur respect, les migrants créent eux-mêmes des « *référents* ». Mohammed, l'étudiant guinéen, est l'un d'eux. Jour et nuit, il est en alerte.

« *Je réceptionne les plaintes de tous les résidents [les migrants, pas les habitants des alentours – ndlr]. Parfois, on me réveille à 4 heures du matin pour un bout de pain. Je n'aime pas mais c'est le principe, je vis ici, je dois m'impliquer. On vient me voir pour des vols, des agressions...* »

Un comité de sécurité a aussi été formé : « *La police est déjà venue plusieurs fois, dit-il. Si quelqu'un dérape, on lui met un avertissement, par exemple lorsqu'il participe à une bagarre. S'il possède une arme, c'est dehors direct.* »

Depuis l'ouverture du lieu, dix ou quinze personnes ont été renvoyées. « *Savoir qu'on a un toit le soir, ça enlève un poids énorme, explique Mohammed. Mais moi, je préférerais vivre avec les citoyens, je ne veux pas vivre isolé dans un bâtiment vacant où les gens ont pitié de moi. Nous sommes à l'écart, on espère que l'État nous regarde.* »

« C'est incompréhensible que ces initiatives ne soient pas soutenues »



L'intérieur du collège a été transformé pour abriter quelque 350 personnes. © Elisa Perriguer

« *Nous avons réclamé des logements dignes pour ces personnes, la préfecture a refusé. Nous sommes passés de l'autre côté, dans l'illégalité. Certains dans l'association étaient réticents à l'idée de faire cet acte illégal, mais nous n'avons pas le choix* », raconte Jean-Claude Vilain, président de la CUM (association Coordination urgence migrants), qui fédère des personnes issues de mouvements laïcs, religieux et de la société civile, et est présente dans le squat.

L'idée des associatifs et militants : « *Mettre la pression, réquisitionner et ensuite demander. Nous ne sommes pas fiers, mais quelle est l'autre solution ?* », précise le retraité.

L'organisation du lieu est un défi pour eux : « *Nous faisons aussi passer un message à la Métropole : faites votre travail* », clarifie Anne Charmasson-Creus, retraitée très investie dans le squat.

Entre les murs de Maurice-Scève, cette Métropole incarne la méfiance : propriétaire des locaux, elle a d'abord tenté de les fermer une première fois, en octobre 2018. Le tribunal administratif a rejeté sa demande, la situation d'urgence n'étant selon lui « *pas établie* ». Les migrants ont pu passer un hiver, plutôt rude disent-ils, à Maurice-Scève.

« *Il a fallu amener des meubles, tout refaire dans les bâtiments, les conduits d'eau étaient bouchés. Certains se chauffaient avec des appareils à raclette tellement il faisait froid* », précise Anne Charmasson-Creus.

Et contre toute attente, la Métropole a fait volte-face. Elle s'est impliquée en novembre dans l'organisation de ce squat, pourtant illégal sur le papier. « *Nous avons décidé d'installer un dispositif de type diagnostic social [ils demandent l'âge, retracent le parcours des migrants pour répertorier les personnes présentes – ndlr], géré par des associations indépendantes [Apil et le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri, FNDSA – ndlr].* » Les repas sont distribués via le FNDSA, des Algeco ont été installés dans la cour de récréation.

La Métropole aide mais se dédouane : « *Aucun squat n'est souhaitable. La question de l'hébergement relève de l'État.* » Après un an d'implication, elle décide d'évacuer le lieu. La justification n'aurait rien à

voir avec les municipales, selon elle. « *Dès le début, on avait signalé [aux soutiens et habitants] que ce serait éphémère, qu'un projet immobilier allait venir ensuite.* »

Pour eux, c'est la douche froide. Stéphane Bonnard s'indigne : « *On nous sort des discours sur la citoyenneté, le lien social, c'est incompréhensible que ces initiatives ne soient pas soutenues. La question migratoire est loin d'être finie. Aujourd'hui, il y a deux options : construire des murs ou opter pour une organisation globale. Il faut parler, mettre en place des systèmes.* »

Bernard Merlin, retraité très présent dans l'autre squat de Villeurbanne, l'Amphi Z, également menacé d'expulsion, contient sa colère : « *Les squats ont toujours existé mais sont de plus en plus importants pour les migrants. Nous faisons des réunions intersquats avec d'autres [organisateur] en France pour essayer de trouver des propositions d'action [...]. C'est épuisant, après une évacuation il faut tout recommencer, mais on le fait car l'État ne propose que des solutions à court terme.* »

Les migrants, eux, s'interrogent sur leur sort. Mohammed, l'étudiant venu de Guinée, angoisse : « *Nous n'avons que ça, je veux bien partir si les autorités me prêtent un logement ou un toit, mais tout sauf la rue.* »

La Métropole répond que cette question est entre les mains de l'État. Les soutiens, eux, ont déjà des vues sur d'autres bâtiments publics vétustes, à l'abandon dans la ville de Lyon.

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Directeur éditorial : François Bonnet

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.